

Informations pratiques

Durée : 1 jour

Dates et lieux au choix :

- Mardi 6 décembre 2011 à Amiens (Chambre d'agriculture de la Somme)
- Jeudi 15 décembre 2011 à Noyon (Chambre d'agriculture de l'Oise)
- Mardi 17 janvier 2012 à Laon (Chambre d'agriculture de l'Aisne)

Horaires : 9 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00

Restauration : Sur place. Prévoir le règlement le jour même. Remise d'un justificatif

Tarif :

- Tarif exploitant agricole (cotisant à VIVEA et à jour de ses cotisations MSA) : 65 € net/personne (hors repas)
- Autre cas (salarié, non agriculteur, conjoint) nous contacter
- Allégez vos frais de formation avec le crédit d'impôt : les chefs d'exploitation bénéficient d'un crédit d'impôt pour les formations effectuées dans la limite de 40 heures par an (ce montant est égal à : Smic horaire brut x durée de la formation en heures)



Cette formation est éligible au VIVEA (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant).



Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambagri.fr



FORMATION 2011 - 2012

Agronomie

Matières organiques et biologie des sols, Installez-vous aux manettes

■ ■ ■ Encore récemment il existait peu de modèles ou de références fiables permettant de visualiser aisément à moyen ou long terme l'effet d'un changement de pratiques culturales (exemple : modification de la rotation, apport de matière organique, réduction du travail du sol, etc.) sur le fonctionnement de ses sols.

Ce n'est désormais plus le cas avec l'outil SIMEOS-AMG d'Agro-transfert Ressources et Territoires et de l'INRA. Les agronomes des Chambres d'agriculture vous proposent dans le cadre d'une journée de formation de vous initier à l'emploi de cet outil ainsi que faire le point sur les références actuelles en matière de gestion de l'état organique de vos sols.

1 jour
mardi 6 décembre 2011 à Amiens
ou
jeudi 15 décembre 2011 à Noyon
ou
mardi 17 janvier 2012 à Laon

Chambre d'agriculture de la Somme
A l'attention de Catherine BRANDICOURT
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3



Objectifs :

- Savoir diagnostiquer l'état organique de ses parcelles
- Savoir piloter les matières organiques des sols teneurs, stock, flux et choisir les amendements organiques en fonction de ses objectifs
- Evaluer les coûts-bénéfices d'une stratégie de gestion de la matière organique
- Disposer d'information et de références récentes sur l'activité biologique des sols cultivés

Public :

- Tout exploitant agricole de la Somme

Intervenants :

- Agronomes des Chambres d'agriculture de Picardie et d'Agro-Transfert Ressources et Territoires

Contact

Olivier ANCELIN : 03 22 33 69 92
o.ancelin@somme.chambagri.fr

Programme

- Rappel de notions de base concernant les matières organiques et leur rôle dans le fonctionnement du sol notamment de sa composante biologique
- Méthode de caractérisation et de diagnostic de l'état organique des sols
- Présentation et démonstration de l'outil de simulation SIMEOS-AMG
- Exercice sur la définition des objectifs de gestion de la matière organique des sols teneurs, stocks, flux
- Choisir les amendements organiques en fonction de ses objectifs
- Evaluer les coûts-bénéfices d'une stratégie EOS état organique de sols



BULLETIN D'INSCRIPTION
à renvoyer à Catherine BRANDICOURT
avant le 25 novembre 2011 pour la Somme
avant le mardi 6 décembre pour l'Oise
avant le 6 janvier pour l'Aisne
Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3
Fax. : 03 22 33 69 29

NOM :

Prénom :

Société :

Adresse :

Tél. : Fax :

Portable :

e.mail :

S'inscrit à la formation :
«**Matières organiques et biologie des sols,**
installez-vous aux manettes»

- Le mardi **6 décembre 2011 à Amiens (CA 80)**
- Le jeudi **15 décembre 2011 à Noyon (CA 60)**
- Le mardi **17 janvier 2012 à Laon (CA 02)**

et joint une participation d'un montant de 65 €
Chèque à l'ordre de Mme l'Agent Comptable de la
Chambre d'agriculture de la Somme.

Date :

Signature :

Cette formation est agréée par le Comité départemental
VIVEA. Elle bénéficie de financements VIVEA.